

Censure de la Réunion.

Une seule commission est connue : **St Denis.**

Une seule bande de fermeture utilisée c'est celle de Madagascar.

Un seul cachet de contrôle est connu, Il est apposé en **rouge** du 10.39 au 11.39, en **noir** du 01.44 au 04.45 et en **violet** en 12.44.

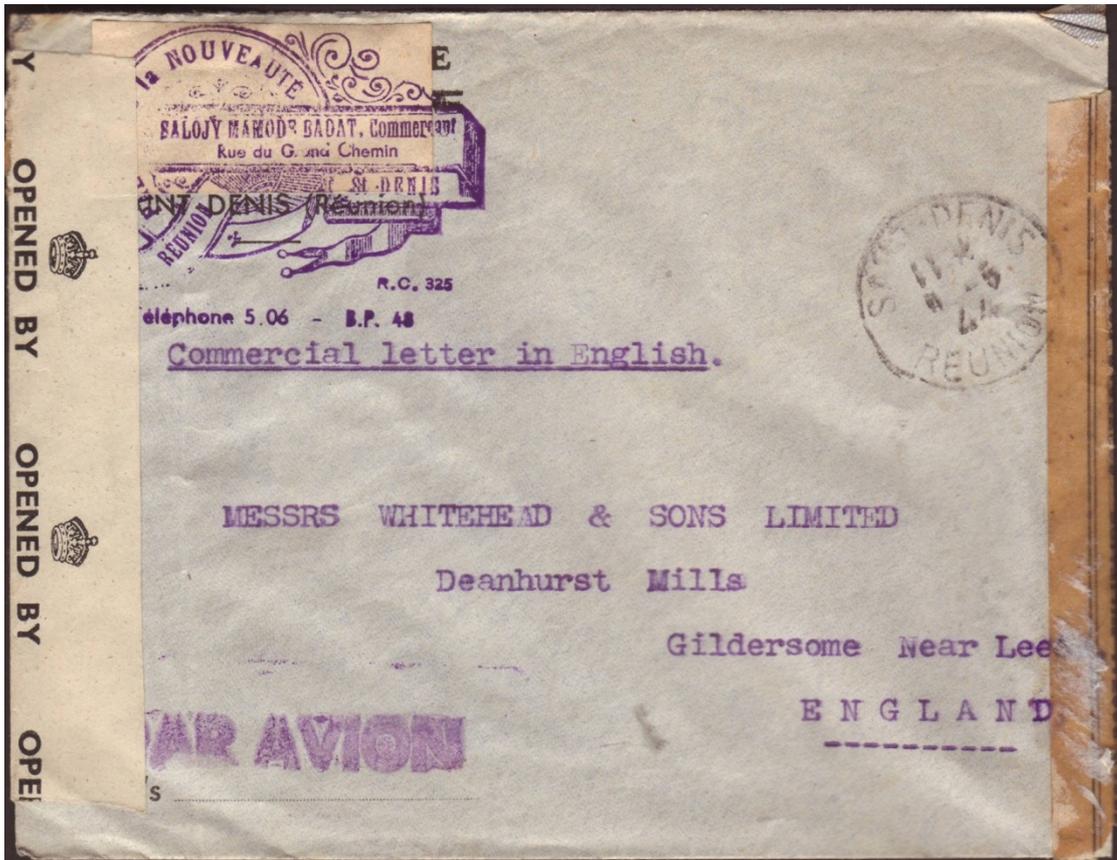
Le **A** dans un cercle avec un chiffre correspond au cachet de lecteur.



Lettre au tarif intérieur de 1f oblitérée a Le Tampon le 12.octobre 1939 pour Paris redirigée vers La Balme les Grottes



Arrivée a destination le 20 novembre 1939.



Lettre par avion de St Denis du 09 mai 1944 pour la Grande Bretagne.
Avec passage à Londres pour un contrôle du censeur 337.



Lettre affranchie à 19f50.



Lettre par avion de St Denis du 26 décembre 1944 pour Marseille, affranchie à 10f50.
 Contrôlée par le lecteur Nr. 2, cachet de contrôle en violet.



Lettre par avion de St Denis du 28 avril 1945 pour Paris affranchie à 11f50.
Cachet de contrôle en noir.

Par cette lettre ce termine la censure en Réunion.